

portées à deux ans plus tard. Voilà qui apportera un certain soulagement à l'avenir. Nous avons mis cette mesure en vigueur pour la première fois l'an dernier, à compter de 1942. Quant aux dettes subies antérieurement, il serait tout à fait impossible de les déterminer.

L'hon. M. HANSON: Je n'en conviens pas. Je crois qu'on pourrait les déterminer.

L'hon. M. ILSLEY: Je ne le crois pas du tout. On pourrait probablement déterminer la dette, mais on ne saurait préciser avec un tant soit peu d'exactitude en quelle année les pertes se sont produites.

L'hon. M. HANSON: Je ne pousserai pas plus loin la question, me contentant de l'assurance que le ministre nous a donnée qu'il continuerait à étudier le problème. Je me rends compte qu'il est pas mal tard pour qu'il puisse faire quoi que ce soit à cet égard cette année. Par conséquent, je n'insiste pas pour le moment. De fait, mon collègue et moi-même donnons suite ici à une promesse que nous avions faite de signaler la question au comité. J'espère que le ministre y songera et qu'il s'assurera s'il n'y a pas moyen de faire quelque chose.

Si la question est régulière, j'aimerais demander au ministre certains renseignements sur un sujet qui se rattache à la politique du Gouvernement en matière d'impôt sur le revenu. Voici quelques observations qui me serviront d'avant-propos: nous sommes à la veille de la plus grande campagne jamais lancée au pays pour prélever des fonds devant servir à la guerre. J'examinais la part assignée à ma petite province, à mon comté et à ma propre ville, et je trouve que les montants en cause sont énormes, mais je ne doute nullement que nous réussirons à trouver ces montants et même à les dépasser si nous savons faire preuve d'une collaboration efficace. Je m'appête à retourner chez moi à la fin de la semaine. On m'a fait l'honneur de me nommer membre du comité des noms spéciaux, et je compte consacrer mes vacances de Pâques au succès de l'emprunt. Je ne demanderai pas au ministre de nous donner dès ce soir une déclaration à ce sujet, mais je lui demande d'étudier s'il ne pourrait pas, —et je pèse mes paroles,—annoncer à la population canadienne ce à quoi elle peut s'attendre en matière d'impôts futurs. Je ne veux pas qu'on m'accuse, comme on l'a fait cet après-midi, de me faire le champion de certains groupes, car je ne le suis pas. Comme tous les honorables députés, j'appartiens à la catégorie de l'homme ordinaire, et je ne songeais cet après-midi qu'au petit contribuable dont les revenus ne dépassent pas \$3,000. A tout événement, si le ministre, à l'occasion de l'adop-

[L'hon. M. Ilsley.]

tion de cette mesure, pouvait donner à la population canadienne un aperçu des projets du Gouvernement en marge de sa politique de l'impôt sur le revenu, je crois qu'il contribuerait sensiblement au succès de l'emprunt. S'il pouvait nous déclarer qu'il considère l'impôt sur le revenu à son maximum, comme l'aurait affirmé son collègue l'été dernier dans l'Ouest...

L'hon. M. GIBSON: C'est simplement un compte rendu.

L'hon. M. HANSON: J'en ai le texte sous les yeux, et le ministre ne l'a jamais nié nulle part, que je sache. Dans une dépêche adressée au *Globe and Mail*, de Toronto, le 14 septembre et datée de Sudbury le 13 septembre, la Presse canadienne fait dire au ministre du Revenu national que "les impôts ont atteint, au Canada, le plus haut niveau que la population peut supporter, de l'avis même du Gouvernement". Si le ministre a employé ces expressions ou de semblables, elles sont des plus rassurantes. D'abord, le ministre a-t-il formulé cette déclaration?

L'hon. M. GIBSON: Non, pas à ce moment-là.

L'hon. M. HANSON: L'a-t-il jamais formulée? Le ministre l'a-t-il déjà formulée?

L'hon. M. GIBSON: Non, jamais.

L'hon. M. HANSON: Jamais?

L'hon. M. MACKENZIE: C'es un interrogatoire!

L'hon. M. GIBSON: Jamais.

L'hon. M. HANSON: Je sais qu'il s'agit d'un interrogatoire, et c'est ce que nous faisons ici ce soir. Le budget s'y prête, je crois. Le ministre nie ce compte rendu de journal?

Voici donc un extrait d'un discours de M. Spinney, aujourd'hui président de la Banque de Montréal et président du comité de l'emprunt de la victoire. Les journaux ont rapporté que M. Spinney avait fait une déclaration semblable pendant la campagne en faveur du dernier emprunt. M. Spinney m'a dit qu'un seul journal avait mal rapporté ses paroles et qu'il n'avait jamais tenu ce langage. Le 7 octobre dernier, à Hamilton, exprimant sans doute ses vues personnelles et non celles du cabinet, quoiqu'il occupe un poste important par rapport au gouvernement, M. Spinney prononçait un discours dont je cite le passage suivant:

Je ne perds pas de vue la possibilité, ou même la probabilité qu'à la fin de la guerre, le Gouvernement soit pendant un certain temps contraint d'adopter une politique de dépenses en vue d'opérer le rétablissement dans la vie civile des membres de nos forces armées et d'atténuer la transformation de nos entreprises de guerre